



PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 13 AVRIL 2024

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-Verbal de la réunion du Conseil municipal le 23 mars 2024
2. Renouvellement des membres du bureau de l'Association Foncière de Remembrement de Troisvilles
3. Motion en faveur des pompiers et des infirmières
4. Remboursement de location de salle
5. Présentation de l'état annuel de l'indemnisation des élus
6. Demande de subvention ADVB « Équipements et Aménagements »
7. Demande de subvention ADVB « Voirie communale »
8. Déclaration d'intention d'aliéner
9. Repas du 1^{er} mai
10. Autorisation d'échange de terrain pour extension du cimetière communal
11. Tarifs CLSH 2024
12. Demande de subvention auprès du Cerema
13. Demande de fonds de concours auprès de la CA2C pour le remplacement des portes à la salle polyvalente
14. Demande de fonds de concours auprès de la CA2C pour la rénovation du monument aux morts
15. Taux d'imposition 2024
16. Budget primitif 2024

1. Approbation du Procès-Verbal de la réunion du Conseil municipal le 23 mars 2024

Le Procès-Verbal de la réunion du Conseil municipal du 23 mars 2024 est approuvé.

2. Renouvellement des membres du bureau de l'Association Foncière de Remembrement de Troisvilles

Le Maire expose au conseil municipal que le Bureau de l'Association Foncière de Remembrement de TROISVILLES, est arrivé au terme de son mandat pour le mois de mai 2024. Il convient de procéder au renouvellement de ses membres conformément aux dispositions de l'article R 133.3 du code rural.

Le conseil municipal, désigne, à l'unanimité, 5 propriétaires, pour siéger au Bureau de l'Association Foncière de Remembrement de Troisvilles

3. Motion en faveur des pompiers et des infirmières

Le Maire expose au conseil municipal l'interpellation reçue par les infirmiers sapeurs-pompiers volontaires du CIS de Caudry. La motion est adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal.

4. Remboursement de location de salle

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il a été destinataire d'une demande de remboursement concernant une location de salle pour un montant de 100,00 €, le conseil municipal autorise à l'unanimité ce remboursement.

5. Présentation de l'état annuel de l'indemnisation des élus

Le conseil municipal prend acte à l'unanimité de la présentation de l'état annuel de l'indemnisation des élus.

6. Demande de subvention ADVB « Équipements et Aménagements »

Le Maire sollicite le conseil municipal concernant une demande de subvention pour la réfection du Pont de la Rue d'Inchy. Le conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

7. Demande de subvention ADVB « Voirie communale »

Le Maire sollicite le conseil municipal concernant une demande de subvention pour la réfection du Pont de la Rue d'Inchy. Le conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

8. Déclaration d'intention d'aliéner

Le conseil municipal n'ayant pas délégué au maire l'exercice des droits de préemption, Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune a été destinataire de demandes de déclaration d'intention d'aliéner, pour l'immeuble situé au 21 Ter Rue du Fayt. Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption urbain communal sur l'immeuble concerné.

9. Repas du 1^{er} mai

Monsieur le Maire présente au conseil municipal plusieurs devis concernant le repas du 1^{er} mai 2024. Ce point n'a pas fait l'objet d'une délibération.

10. Autorisation d'échange de terrain pour extension du cimetière communal

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'échanger une des parcelles appartenant à la commune (parcelle ZD 51) pour permettre l'extension du cimetière communal. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'échange de parcelles et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents nécessaires à cet échange.

11. Tarifs CLSH 2024

Le conseil municipal adopte les tarifs du Centre de Loisirs Sans Hébergement présentés à l'unanimité.

12. Demande de subvention auprès du Cerema

Le maire informe que le gouvernement a mis en place un dispositif d'accompagnement des communes pour la réparation de leurs ouvrages d'art à hauteur de 35 M€ dont le pilotage est confié au Cerema.

Après l'exposé de Monsieur le maire, Le conseil municipal, à l'unanimité : Adopte l'opération, s'engage à réaliser ces travaux, s'engage à inscrire cette dépense au Budget, sollicite une subvention auprès du Cerema au titre du Programme National Ponts Travaux.

13. Demande de fonds de concours auprès de la CA2C pour le remplacement des portes à la salle polyvalente

Monsieur le Maire présente au conseil le remplacement des portes de la salle polyvalente, et que dans ce cadre il est envisagé de demander un fonds de concours à la communauté de communes du Caudrésis Catésis.

Après l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le projet et son contenu, d'approuver le plan de financement de l'opération, d'autoriser le Maire à réaliser une demande de fond de concours auprès de la CA2C pour un montant de 5757.00 €.

14. Demande de fonds de concours auprès de la CA2C pour la rénovation du monument aux morts

Monsieur le Maire présente au conseil les travaux de rénovation du monument aux morts de Troisvilles, et que dans ce cadre il est envisagé de demander un fonds de concours à la communauté de communes du Caudrésis Catésis.

Après l'expose de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le projet et son contenu, d'approuver le plan de financement de l'opération, d'autoriser le Maire à réaliser une demande de fond de concours auprès de la CA2C pour une montant de 7 998,65 €.

15. Taux d'imposition 2024

Il est proposé au conseil municipal d'augmenter les taux d'imposition. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, accepte cette proposition à l'unanimité.

	Taux 2023	Taux 2024
Taxe foncière sur les propriétés bâties	33,29 %	35,29 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	60,39 %	64,02 %
Taxe d'habitation pour les résidences secondaires	17,23 %	18,27 %

16. Budget primitif 2024

Il est demandé au conseil municipal de procéder à l'étude et au vote du budget primitif 2024. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2024 arrêté comme suit :

BUDGET PRIMITIF 2024	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	655 601,88 €	655 601,88 €
Section d'investissement	646 056,34 €	646 056,34 €
TOTAL	1 301 658,22 €	1 301 658,22 €

Monsieur le Maire clôt la séance à 10H09.

Le Maire,
Jérémy RICHARD



La secrétaire de séance,
Guislain BLARY

